

Villemolaque, le Mardi 14 août 2018

Place de la République  
66 300 VILLEMOLAQUE  
Tél. 04 68 21 70 72  
[commune-villemolaque@orange.fr](mailto:commune-villemolaque@orange.fr)

## Compte-rendu de séance du CONSEIL MUNICIPAL

.....

### Séance du 13 août 2018

Nombre de conseillers municipaux élus	15
Nombre de conseillers municipaux en fonction	14
Nombre de conseillers présents	14
Nombre de procurations	

**Date de convocation : 8 août 2018**

**Présents:** Jean-Marc BENS, Jean-Luc BERGET, Bruno BOTET, Ghislaine FLACHAIRE, Florence GAUDIN, Joseph GAMARRO, Georges JOURDA, Ghislaine MOLINIER, Karine TRAINAUD, Annie LELAURAIN, Anne-Marie MARCONI, Jean-Claude PERALBA, Sabine RICHARD, Serge ROCA.

**Absents excusés :** Néant

**Absents non excusés :** Néant

**Séance ouverte à :** 18h

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc BERGET

**Adoption du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2018 :** A l'unanimité.

#### **Point à rajouter à l'ordre du jour :**

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour initial le point « Commande d'arbres à la Pépinière Départementale »

Le Conseil municipal donne son accord.

#### **I. RELEVÉ DE DECISIONS**

**Rapporteur :** Jean-Claude PERALBA

##### ➤ **COMMUNICATION DES DIA**

Le rapporteur communique aux conseillers municipaux les déclarations d'intention d'aliéner reçues en Mairie et pour lesquelles la Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption :

- Sur les biens cadastrés AA 93 situés 3, Rue du Monastir del Camp et appartenant à M. SICRE Gilles
- Sur les biens cadastrés AB 208 et AB209 situé Les Hortes et appartenant à M. NOE Colette

##### ➤ **MARCHES PUBLICS**

Le rapporteur donne connaissance :

- de la décision du 31 juillet 2018 portant sur la signature d'un MAPA pour la rénovation d'un court de tennis

Titulaire du Marché : SPTM – 82710 BRESSOLS

Montant du Marché : 28 824.00 €HT – 34 588.80 €TTC

Le Conseil Municipal prend acte

**Délibération n°191/2018  
Adoptée à l'unanimité**

**II. MARCHÉ « CREATION D'UN POLE SERVICE DE PROXIMITE » Attribution des Lots**

**Rapporteur :** Jean-Claude PERALBA

Le rapporteur rappelle que dans sa séance du 23 mars 2016, le Conseil Municipal avait acté le principe de faisabilité d'un projet de construction sur l'îlot n°2 de la Joncasse. Et que dans celle du 17 novembre 2016, il avait décidé la mise en œuvre en tant que maître d'ouvrage du projet de création d'un pôle de services de proximité.

A cet effet, une consultation MAPA a été lancée le 15 juin 2018 en vue de la désignation d'une Entreprise ou Groupement d'Entreprises pour les 13 lots nécessaires à la construction de ce Pôle.

Il expose les principales étapes de la consultation, et notamment la publicité auprès du site de dématérialisation SYPNASE en date du 15 juin 2018 et la publication d'un avis public à concurrence le 18/06/2018 au journal d'annonces légales « L'indépendant ».

Il précise que la date de remise des offres a été fixée au 19 juillet 2018 - 18 heures.

A cette date, 50 offres ont été déposées.

Il présente l'analyse des offres faite par M. PUIG Mathieu, Maître d'œuvre selon les critères de jugement pondérés énoncés dans le dossier de consultation.

**Considérant** que la consultation est jugée fructueuse au regard du nombre et de la qualité des offres reçues le Conseil Municipal, approuve l'analyse des offres faites et décide d'attribuer les marchés de travaux pour la création d'un pôle service de proximité comme suit :

		Tranche Ferme	Tranche Optionnelle
Lot n° 1	Entreprise BOMATI	152 186.38 €	-
Lot n° 2	Entreprise ASTEN	27 709.45 €	-
Lot n° 3	Entreprise MONROS	19 542.35 €	9 098.61 €
Lot n° 4	Entreprise CORCOY	34 529.96 €	-
Lot n° 5	Entreprise CORCOY	8 562.32 €	1 191.26 €
Lot n° 6	Entreprise MEDRANO	14 164.28 €	3 417.00 €
Lot n° 7	Entreprise SNE	25 588.79 €	2 863.38 €
Lot n° 8	Entreprise FLUIDES CONCEPT 66	15 033.25 €	5 253.08 €
Lot n° 9	Entreprise IM2C	24 272.40 €	2 934.15 €
Lot n° 10	Entreprise TENDANCE DECO PEINTURE	7 099.25 €	666.00 €

Lot n°11	Entreprise GBF	11 027.20 €	-
Lot n° 12	Entreprise LEONARD et OLIVE	30 763.00 €	-
Lot n° 13	Entreprise COLAS	24 909.60 €	-
		<b>395 388.23 € HT</b> <b>474 465.88 € TTC</b>	<b>25 423.78 € HT</b> <b>30 508.54 € TTC</b>

Il précise que la tranche optionnelle, conformément au règlement et au CCAP, pourra être affermie dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'offre de service et fera l'objet d'un avenant.

Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier avec les entreprises ci-dessus nommées et lui donne tous pouvoirs pour mener à bien ce marché.

**Délibération n°192/2018**  
**Adoptée à l'unanimité**

**III. COMMANDES D'ARBRES A LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE**

**Rapporteur : Serge ROCA**

Le rapporteur rappelle que chaque année une campagne d'embellissement de nos espaces verts publics est programmée, et qu'il serait souhaitable de préparer celle pour l'année à venir.

Le Conseil Municipal décide de demander à la Pépinière Départementale les plants d'arbres et d'arbustes dont la liste sera annexée à la délibération.

**Délibération n° 193/2018**  
**Adoptée à l'unanimité**

**IV. INFORMATIONS DIVERSES**

Suite à la mise en place d'un double service à la cantine, Ghyslaine Flachaire fait part de la nouvelle organisation qui a été accepté par tous les agents.

**Séance levée à 19 Heures**

Le Maire

Jean-Claude PERALBA